

centrer notre attention sur une reprise des négociations. Telle est aujourd'hui la responsabilité qui incombe au premier chef à cette Commission.

De plus, en nous attaquant au problème du désarmement à la présente session, nous devrions, je crois, nous inspirer avant tout de la résolution des 28 puissances adoptée à l'unanimité le 17 octobre. Cette résolution, entre autres, demandait instamment que "des mesures pratiques soient immédiatement prises au sujet des problèmes urgents qui intéressent la paix du monde et le progrès des peuples". Cette citation a d'ailleurs été faite ce matin déjà par le représentant de l'Union soviétique, mais j'ai pensé qu'il valait la peine de la répéter ici.

Urgence d'une action concertée

La nécessité de discussions sérieuses et de l'adoption de mesures concrètes est plus grande que jamais. Presque sans exception, les déclarations faites au cours de cette quinzisième session de l'Assemblée ont souligné l'urgence et l'importance d'une action concertée en vue de reprendre les négociations de désarmement et d'en faciliter le progrès. On nous a rappelé que de la solution du problème du désarmement peut dépendre la question de savoir si nous aurons ou non une nouvelle guerre. Je crois que personne ici ne peut méconnaître ce danger en puissance.

Mais parmi ceux qui désirent le désarmement parce qu'ils savent quelles horribles conséquences résulteraient du fait de n'en pas avoir, certains n'ont pas encore compris qu'il est pourtant important, pour que les négociations soient fructueuses, que s'opèrent des compromis véritables et des concessions équilibrées de part et d'autre, même si cela semble entraîner certains sacrifices dans l'immédiat.

C'est ce fait qu'il faut comprendre et c'est sur cette base que nous devons prendre une décision avant de pouvoir revenir, comme nous devons le faire, aux négociations sérieuses. Sans une telle décision, prise en toute conscience par nous tous, aucune déclaration, aucune résolution, aucune modification des organismes de négociations, aucun changement de plans ne nous permettra de faire le moindre progrès.

Dans la déclaration qu'il a faite ce matin, le représentant de l'Union soviétique a indiqué que nous devons arriver à un accord avant que les négociations puissent être reprises. C'est là, me semble-t-il, ce qu'il a voulu dire lorsqu'il a déclaré qu'il ne servirait de rien de reprendre les négociations si l'Assemblée générale n'avait pas tout d'abord déterminé les principes fondamentaux du désarmement général et complet. A notre avis, le but des négociations est tout d'abord de trouver une base d'accord et, ensuite, de développer cet accord. C'est pourquoi il est très important que nous portions notre attention sur le problème essentiel, à savoir la reprise des négociations, sans qu'il y ait nécessairement accord, ici, sur les principes de base.

J'ai souvent dit que j'étais convaincu que, seules, des négociations sérieuses peuvent conduire au désarmement. J'entends par là une discussion serrée portant sur des mesures concrètes, poursuivie en toute bonne foi, avec patience et avec la